

25 avr 2014 -18:28

Appartient à Conseil des ministres du 25 avril 2014

Fonds d'impulsion à la politique des immigrés

Sur proposition de la ministre de l'Egalité des chances Joëlle Milquet, le Conseil des ministres a approuvé la libération de 100% des crédits d'engagement et de liquidation inscrits au budget du SPF Emploi, Travail et Concertation pour le Fonds d'impulsion à la politique des Immigrés (FIPI).

A la suite de la conclusion des travaux de la première Conférence interministérielle de la politique de l'immigration, le Fonds d'impulsion à la politique des Immigrés a été créé le 13 juin 1991. Son objectif est de soutenir des projets favorisant l'intégration sociale des personnes d'origine étrangère, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel. Depuis 1993, le secrétariat du FIPI est assuré par le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

Conformément à l'accord de gouvernement, le FIPI est régionalisé. Toutefois, le gouvernement assurera la continuité des projets fédéraux de lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité soutenus par le FIPI.

Le Conseil des ministres approuve la libération de 100% des crédits d'engagement et de liquidation, soit les 2.669.000 euros inscrits au budget du SPF Emploi, pour laquelle une dérogation d'engagement a été accordée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>